



# UNCTAD 14

## Nairobi, 17–22 July 2016

FOURTEENTH SESSION OF THE UNITED NATIONS CONFERENCE ON TRADE AND DEVELOPMENT



UNITED NATIONS  
UNCTAD

### General Debate

Statement by Algeria

Tuesday, 19 July 2016

Speaker: H.E. Mr. Belaib Bakhti

*Not checked against delivery\**

---

\* This statement is made available in the language and form in which it was received. The views expressed are those of the author and do not necessarily reflect the views of UNCTAD.

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**

**République Algérienne Démocratique et Populaire**



**INTERVENTION DE S.E.M. BAKHTI BELAIB,**

**MINISTRE DU COMMERCE,**

**CHEF DE LA DELEGATION ALGERIENNE A LA CNUCED XIV**

**DEBAT GENERAL**

**NAIROBI, LE 19 JUILLET 2016**

**Madame la Présidente de la Conférence,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Monsieur le Secrétaire Général de la CNUCED,  
Excellences, Mesdames, Messieurs, honorables délégués,**

Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Mme la Présidente, pour votre élection à la présidence de notre Conférence et vous assurer du plein soutien de la délégation algérienne.

Je voudrais aussi adresser mes remerciements à votre pays pour l'hospitalité qu'il nous accordée et le féliciter pour la bonne organisation de cette importante Conférence, à Nairobi, cette capitale africaine devenue désormais un hub pour les négociations multilatérales.

Mes félicitations vont, également, à M. le Secrétaire Général de la CNUCED et son staff pour l'excellente organisation de 14<sup>ème</sup> session de la CNUCED.

La délégation algérienne s'associe à la déclaration faite par la Jamaïque, au nom du groupe des 77 et la Chine, et par la Namibie, au nom du groupe africain.

**Madame la Présidente,**

Après la 10<sup>ème</sup> Conférence ministérielle de l'OCM, nous voici, aujourd'hui, réunis de nouveau, dans un cadre de dialogue constructif qu'est la CNUCED pour débattre du commerce et du développement, deux thématiques dont la conception continue de diviser la communauté internationale. Il nous faut saisir cette occasion pour faire le bilan du contexte économique mondial et initier des pistes de réflexion en vue nous rapprocher autour de plans d'action et d'activités susceptibles de relever les défis des nouveaux Accords convenus en la matière.

La situation économique et sociale internationale actuelle demeure préoccupante. La fluctuation des prix des produits de base, la baisse des financements du développement et l'augmentation de la dette des pays en développements menacent de réduire à néant le peu de succès engrangé pour la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement. La création de richesses ne cesse d'augmenter, mais jamais les inégalités n'ont été aussi fortes.

Les réponses apportées par les différentes rencontres consacrées au développement ces dernières années, dont celles sur les ODD, les changements climatiques ou encore le financement du développement constituent des objectifs ambitieux qu'il nous faut réaliser dans un esprit solidaire et responsable.

Du point de vue de mon pays, la CNUCED est à même de nous accompagner dans cette entreprise. Les principes fondamentaux qui ont présidé à sa création, consacrés dans la déclaration d'Alger, restent aussi valables qu'ils l'étaient il y a plus de 50 ans.

A l'époque, la CNUCED a aidé à mieux comprendre le processus de développement et les facteurs qui contribuent à la croissance économique et permis aux pays en développement de s'inscrire dans une perspective d'intégration au système économique mondial. Elle doit, aujourd'hui, préserver les acquis et les consolider pour trouver des réponses aux défis actuels, grâce à ces trois piliers à savoir l'étude, l'analyse des problèmes économiques mondiaux et la proposition de solutions idoines pour renforcer les chances d'un développement équitable et durable.

**Madame la Présidente,**

Nous devons saisir l'occasion de cette présente session pour nous projeter dans une perspective qui tiendrait compte à la fois des évolutions que vit le monde aujourd'hui et tracer les contours d'une démarche collective et consensuelle visant à donner à notre Organisation les atouts et les moyens d'un nouveau souffle, particulièrement en matière de réalisation de l'Agenda de développement post - 2015.

Ce nouveau souffle en faveur du développement passe par une mobilisation de ressources financières suffisantes pour que la CNUCED soit en mesure de mener à bien son mandat, visant en particulier, à promouvoir les conditions propices à la réduction des disparités socio-économiques entre le nord et le Sud, et instaurer une société internationale plus juste et plus solidaire.

**Madame la Présidente,**

Aujourd'hui, nous devrions agir en responsables pour inverser les résultats insuffisants atteints au fil des dernières décennies en matière de développement socio-économique. L'Etat, centralisateur et gestionnaire au lendemain des indépendances, doit, plus que jamais, conforter son rôle de facilitateur et régulateur, dans l'objectif de libérer les potentialités des peuples, en particulier les jeunes, désireux de bâtir leur avenir, dans un monde nouveau.

Le développement pour lequel nous œuvrons appelle, aussi, des réformes de notre environnement international et nécessite des actions d'accompagnement de la part de nos partenaires développés et des Institutions internationales. Ces partenaires qui doivent, en particulier, honorer leurs engagements en matière d'aide publique au développement, sont, également, interpellés, en vue d'assumer leur part de responsabilité pour les résultats décevants en matière de croissance et de développement.

Par ailleurs, s'agissant de l'évolution du commerce international, on constate avec préoccupation dans la présente conjoncture un affaiblissement du multilatéralisme et un retour au bilatéralisme. Cela se manifeste par le blocage du cycle de Doha et la tendance à la bilatéralisation et la plurilatéralisation des accords commerciaux préférentiels, qui mettent en péril l'ordre négocié et favorisent un ordre cloisonné.

Cet ordre est mis en avant, entre autres, par les conditions bi - latéralisées d'accession des candidats à l'OMC, et ce au détriment des pays accédants. Alors que la vocation du Système Commercial Multilatéral est d'être universel et inclusif, et d'intégrer tous les marchés en son sein.

**Madame la Présidente,**

S'agissant de mon pays la dimension de développement est inscrite dans l'ensemble des politiques et programmes nationaux. En effet, au cours des quinze dernières années, l'Algérie a consacré une grande partie de ses ressources pour s'offrir un tissu infrastructurelle, devant lui garantir les conditions d'un développement durable, à travers l'émergence d'une économie viable diversifiée,

diversification de l'offre et la diversification de partenaires.

**Madame la Présidente,**

Les démarches unilatérales, basées sur le chacun pour soi ou le repli sur des groupes restreints ne peuvent sortir nos Etats de la récession pour les uns ni relancer le développement pour les autres. Il est clair que nous ne pouvons plus nous permettre de différer plus longtemps une concertation et une mise en cohérence des politiques économiques et financières de tous nos Etats. Ainsi, serons-nous mieux à même de passer du stade de la gestion des crises à celui de la gestion des risques réduisant d'autant le coût social de l'ajustement collectif. Il en va de même des défis environnementaux et, en particulier, des changements climatiques.

Le moment est venu d'engager au sein de la CNUCED un débat intégrant tous les paramètres d'un développement équitable et durable. Cette instance doit en outre aider à réhabiliter le rôle de facilitateur et de régulateur des Etats, tout en assurant, enfin, un suivi indépendant et apolitique de l'évolution de la situation économique et commerciale dans le monde.

Ainsi, la CNUCED devra promouvoir une mondialisation centrée sur le développement. Dans ce cadre, son mandat en sa qualité de point focal du système des Nations unies en matière de traitement intégré des questions liées au commerce et au développement et aux questions connexes, doit être renforcé davantage dans tous les domaines de son action, en particulier, la gouvernance mondiale de l'économie et des finances, le commerce international, dont l'assistance accordée aux pays accédants, l'investissement international, ainsi que l'assistance accordée au peuple palestinien y compris l'évaluation du coût de l'occupation.

Enfin, il me plait de vous assurer que l'Algérie ne ménagera aucun effort pour apporter sa contribution à la promotion d'un dialogue constructif dans le cadre de l'instance de la CNUCED et au renforcement du rôle joué par cette Organisation en faveur d'une corrélation optimale entre Commerce et Développement.